



## **GARDIENS (NE) S DE PARC (EMPLOI TEMPORAIRE ET ÉTUDIANT)**

### **DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE**

Sous la responsabilité du chef de section logistique, voit à la surveillance et à l'entretien des parcs et chalets, fait l'installation de matériel tel que chaises, tables et également accueille, entre autres, des organismes et s'assure de répondre à la satisfaction de la clientèle.

### **QUALIFICATIONS ET EXIGENCES**

- Pour les étudiants, être étudiant(e) à temps plein et être inscrit(e) pour l'automne 2010 dans une institution scolaire reconnue (preuve d'inscription exigée) et être âgé d'au moins 17 ans ;
- Formation de secourisme et / ou RCR (réanimation cardio-respiratoire) ;
- Débrouillardise et sens des responsabilités ;
- Habileté à faire respecter les règlements dans les parcs et faire régner le bon ordre en usant de diplomatie ;
- Faire preuve de tact, de courtoisie et de discrétion ;
- Entretenir des relations de travail efficaces avec les organismes de loisirs.

### **INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

**PÉRIODE D'EMPLOI :** Période estivale 2010

**HORAIRE DE TRAVAIL :** Sur appel, selon des horaires variés de jour, de soir ou de fin de semaine.